



Cinq leviers pour sauver la criminologie francophone.

Un ensemble de contraintes structurelles, principalement d'ordre financier, menace l'avenir de la formation en Criminologie en FWB. Un comité d'experts indépendants a évalué les 3 masters en Criminologie (ULB, UCLouvain et ULiège) et vient de formuler 13 recommandations.

Le comité appelle désormais le monde politique à se saisir de la question.

Face à une discipline en plein développement, la stagnation du corps enseignant combinée à la hausse constante des inscriptions inquiète les experts qui alertent : la situation en l'état « fait peser sur les académiques une charge qui peut devenir insupportable ». Le burn out professionnel est au coin de la rue.

Zoom sur 5 recommandations.

1. Créer un bachelier en Criminologie

Le master en Criminologie en Belgique francophone n'est pas précédé d'un bachelier propre. Ce master dit « orphelin » est accessible à un public dont l'hétérogénéité rend très difficile l'enseignement harmonisé et progressif d'une matière complexe. À l'instar du système d'enseignement de la criminologie pratiqué en Flandre et dans de nombreux pays, le comité recommande d'étudier la faisabilité d'**appuyer le master en Criminologie sur un enseignement de bachelier dédié à cette discipline.**

2. Réformer en profondeur le décret "Paysage"

Bardé d'intentions honorables, ce décret a produit des effets disruptifs considérables : suppression de l'année préparatoire qui permettait une remise à niveau des étudiants, complexités nouvelles dans la construction plus ou moins « à la carte » du parcours annuel des étudiants, allongement de la durée du master, alourdissement des tâches de l'administration des écoles, ...

Le comité d'évaluation souhaite soutenir les aspects positifs de la réforme annoncée du décret Paysage, en particulier la question de la progressivité du cursus : « **dans sa forme actuelle, le décret, au lieu de rendre la diplomation plus aisée en laissant à l'étudiant une très grande souplesse de programmation, l'entraîne au contraire, à force d'accumulation de crédits non validés, dans des retards, voire des abandons de formation qui constituent une perte de chances considérable** ».

3. Répondre au déficit de la recherche

Des inquiétudes pèsent sur la nouvelle génération d'enseignants : la finalité approfondie, conçue pour préparer à la recherche, n'attire que très peu de candidats. La question est posée de but en blanc par le comité d'évaluation : « Qui seront les prochains enseignants et chercheurs ? ».



Pour stabiliser la finalité approfondie, **une piste est d'explorer la fusion de cette option entre les écoles pour augmenter l'offre de formation pour le profil « recherche »**, une autre de capitaliser sur les partenariats internationaux pour la formation à la recherche.

4. Repenser les fonctions du stage et du TFE

Le comité recommande de **réfléchir à différentes formules qui différencieraient davantage les exigences en termes de stage et de mémoire selon la filière** : on pourrait envisager de distinguer des mémoires longs pour lequel seraient collectées les données sur un terrain d'enquête et des travaux plus courts de réflexion sur une expérience de stage ; un stage long pourrait s'inscrire dans la filière spécialisée, alors qu'un stage court s'intégrerait dans la filière approfondie, accompagnant le recueil de données.

5. Faire sauter le carcan financier en commençant par multiplier les synergies entre les Écoles : partage des cours à option, fusion des options "recherche", etc.

Les experts sont formels sur ce point : « **Les règles de financement de l'enseignement universitaire doivent être revues afin de remédier au système pervers de l'enveloppe fermée** qui pénalise, en particulier, les Écoles de criminologie en raison du faible soutien institutionnel dont elles bénéficient ». Et d'ajouter : « aucune des écoles n'est en mesure de couvrir les besoins de l'enseignement de la criminologie à elle seule ». Dans ce cadre et à court terme, **pourquoi ne pas mutualiser les efforts et intensifier les partenariats entre universités ?**

La formation des criminologues en Belgique francophone met en lumière les enjeux inhérents à l'enseignement supérieur en FWB. Les contraintes économiques forment un mur qualifié d' « indépassable » qui met « directement en danger l'avenir d'une criminologie francophone originale dans un monde académique dominé par l'anglo-américain ».

INVITATION : Les conclusions de l'analyse transversale des Masters en Criminologie seront présentées au cours d'un **point presse en visioconférence**.

→ Le mardi 8 juin, à 14h

→ Lien : <https://fwb.webex.com/fwj.php?MTID=maeea540e9133584f57704cde051227ee>

Contact : Hélène LEBAILLY, helene.lebailly@aeqes.be, 0476 21 60 13

L'AEQES est une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative basée sur un dialogue entre toutes les parties prenantes au sein de la FWB. S'inscrivant dans le contexte européen, l'Agence rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante.